

SEMAINE DU TOURISME 2023



La Semaine nationale du tourisme Ce qu'il faut savoir pour participer

Qu'est-ce que la Semaine nationale du tourisme?

Présentée par l'**Association de l'industrie touristique du Canada** (AITC), la **Semaine nationale du tourisme** (SNT), qui en est à sa 13^e édition, est une campagne nationale de sept jours visant à souligner et à célébrer l'importance du tourisme au Canada. La campagne de cette année aura lieu du 24 au 30 avril 2023 et aura pour thème « **Le tourisme, moteur de l'économie au Canada** ».

Alors que nous sommes à l'aube de la première haute saison touristique sans restrictions frontalières associées à la pandémie, le secteur s'efforce de surmonter les défis mondiaux liés à l'incertitude économique, à la pénurie de main-d'œuvre, aux problèmes affectant les chaînes d'approvisionnement ainsi qu'à d'autres obstacles, et ce, dans le but de faire connaître le Canada en tant que destination touristique accueillante et dynamique.

Le thème de cette année a été choisi parce qu'il résume bien que le tourisme est un moteur essentiel de la prospérité économique du Canada, puisqu'il génère un emploi sur dix au pays et apporte quelque 105 milliards de dollars à l'économie (avant la pandémie). Sa puissance économique n'a d'égale que sa contribution à la puissance douce que le Canada exerce à l'échelle mondiale grâce aux idéaux incarnés par notre peuple et nos collectivités : des valeurs de diversité, d'inclusion et de multiculturalisme.

Le tourisme est réellement le moteur de l'économie du Canada, et ce, à bien des égards.

L'AITC invite les députés fédéraux à célébrer le secteur tout au long la Semaine du tourisme de cette année. Voici comment vous y prendre!

Comment peut-on participer?

Réalisez une courte vidéo, de 15 à 20 secondes, dans laquelle vous exprimez votre soutien au tourisme au Canada. Votre vidéo peut faire valoir l'importance du tourisme et ses contributions dans votre collectivité, ou les expériences touristiques uniques qu'on y trouve.

Amusez-vous et faites connaître les attraits du Canada au reste du monde! N'oubliez pas de vous présenter en indiquant votre nom, votre titre et le lieu de tournage.

Vous pouvez vous adresser au public en lui souhaitant la bienvenue à la Semaine nationale du tourisme et en soulignant que cette campagne annuelle d'une semaine permet de célébrer et de promouvoir le tourisme au Canada. Expliquez l'importance du tourisme pour le tissu social, culturel et économique de votre collectivité et donnez des exemples d'attrait locaux ou d'expériences touristiques qu'on y trouve.

Vous pouvez mettre l'accent sur l'importance pour tous les partenaires de travailler ensemble au cours des prochaines années en vue de reconstruire l'industrie touristique du Canada et de lui redonner son lustre prépandémique.

Enfin, vous pouvez conclure votre vidéo en donnant le thème de cette année « **Le tourisme, moteur de l'économie au Canada** ».

Instructions pour réaliser votre vidéo

Réaliser un témoignage vidéo n'a rien de sorcier, ni rien à voir avec les grandes productions léchées. Ici, le message le remporte nettement sur le médium!

Trouvez d'abord un endroit convenable avec une belle lumière et le moins de bruits possible. On vous suggère de rédiger un bref script ou aide-mémoire. De manière générale, 50 mots correspondent à environ 20 secondes de paroles. Soyez bref pour faciliter le partage de votre vidéo sur les médias sociaux.

Une fois vos préparatifs terminés, prenez votre téléphone cellulaire et activez la fonction d'enregistrement vidéo. Ou demandez à quelqu'un de vous filmer. C'est tout! Dès que votre enregistrement est terminé, partagez votre vidéo sur les médias sociaux, accompagnée du mot-clic

#SemaineDuTourismeCanada2023. Et n'oubliez pas de nous inclure dans votre message : Association de l'industrie touristique du Canada sur Facebook et LinkedIn, et **@tiac_aitc** sur Twitter et Instagram.

Vous pouvez partager votre vidéo à tout moment d'ici la fin de la campagne le 30 avril, mais plus tôt vous le faites, mieux c'est! En effet, pendant tout le mois d'avril, l'AITC mettra en valeur certaines vidéos sur le site [Web de la SNT](#), alors partagez votre vidéo dès que possible pour vous démarquer!

Comment l'AITC utilisera-t-elle votre vidéo?

L'AITC partagera votre vidéo sur tous ses canaux de médias sociaux et l'affichera sur le site [Web de la SNT](#) sur une carte Google interactive.

Vous avez des questions? Contactez Madison Simmons à msimmons@tiac-aitc.ca.

Déclaration de consentement

En soumettant votre vidéo, vous acceptez de consentir à sa publication par l'AITC dans le cadre de ses activités promotionnelles de la SNT. Vous comprenez que le matériel promotionnel sera publié sur le site [Web de la SNT](#) et distribué via les canaux de médias sociaux de l'AITC, y compris, mais sans s'y limiter, LinkedIn, Facebook, Twitter et Instagram.

Vous comprenez et acceptez que vous ne recevrez aucune compensation pour ces publications. De plus, vous comprenez et acceptez que l'AITC peut continuer à distribuer du matériel promotionnel comprenant votre vidéo après les dates de l'événement 2023.

